

PRÉFET DE LA REGION ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE- LORRAINE PRÉFET COORDINATEUR DE MASSIF

Commissariat à l'aménagement du massif des Vosges

Communiqué de presse

Le Comité Interrégional de Pilotage et de Programmation (CIPP) du massif des Vosges s'est réuni le 19 mai 2016, sous la coprésidence de Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts, Préfet des Vosges, représentant le Préfet de Région coordinateur de massif et de Jean-Paul Omeyer, conseiller régional de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, représentant le président du Conseil Régional.

Le Comité Interrégional de Pilotage et de Programmation a pour objet de définir des orientations et d'examiner des projets s'inscrivant dans la convention interrégionale du massif des Vosges qui couvre la période 2015-2020.

Ce comité rassemble l'ensemble des organismes financeurs de la politique de massif, à savoir l'État, les deux Régions et les sept Conseils Départementaux couverts par le massif. Il s'agit d'une politique très partenariale.

La convention interrégionale de massif est organisée autour de quatre axes d'intervention qui concourent aux objectifs suivants :

- améliorer l'attractivité des territoires du massif des Vosges par une amélioration de l'offre de service aux populations et aux entreprises,
- encourager la valorisation économique des ressources spécifiques du massif en développant les mises en réseau,
- accompagner l'adaptation au changement climatique,
- développer les coopérations inter-massifs et la coopération entre les régions de montagne.

Lors de la séance du 19 mai, 57 projets d'un montant total de 13,4 millions d'euros ont été examinés. Un concours financier de 1,6 million d'euros au titre du Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire va être apporté à ces projets, en plus des financements alloués par les conseils départementaux et régionaux.